



VILLE DE QUÉBEC

Comité exécutif

RÈGLEMENT R.C.E.V.Q. 118

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU
COMITÉ EXÉCUTIF SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS
RELATIVEMENT AUX TITULAIRES DE DÉLÉGATIONS POUR
LA FOURNITURE DE SERVICES AUTRES QUE
PROFESSIONNELS, L'ACHAT OU LA LOCATION
D'ÉQUIPEMENT ET L'ACHAT DE FOURNITURE**

**Adopté le 30 mars 2016
En vigueur le 30 mars 2016**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs afin de réorganiser l'annexe II établissant la liste des délégataires du pouvoir de dépenser, pour la fourniture de services autres que professionnels, l'achat ou la location d'équipement et l'achat de fourniture, qui ne sont pas des directeurs de service, de division ou de section dont le montant de la délégation est déjà prévu au règlement, suite aux nombreuses réorganisations administratives.

RÈGLEMENT R.C.E.V.Q. 118

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU
COMITÉ EXÉCUTIF SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS
RELATIVEMENT AUX TITULAIRES DE DÉLÉGATIONS POUR
LA FOURNITURE DE SERVICES AUTRES QUE
PROFESSIONNELS, L'ACHAT OU LA LOCATION
D'ÉQUIPEMENT ET L'ACHAT DE FOURNITURE**

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF, DÉCRÈTE CE QUI
SUIT :

1. L'annexe II du *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs*, RRCEVQ chapitre D-1, est remplacée par l'annexe II de l'annexe I du présent règlement.
2. Le présent règlement entre en vigueur au moment de son adoption.

ANNEXE I

(article 1)

ANNEXE II DU RÈGLEMENT R.R.C.E.V.Q. CHAPITRE D-1

ANNEXE II
(article 9)

LISTE DES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION

Service	Fonction	Limite du montant de la dépense
Affaires juridiques	Adjoint administratif	1 000 \$
	Secrétaire de division, Division du droit public	1 000 \$
Aménagement et développement urbain	Adjoint administratif	5 000 \$
	Adjoint au directeur	1 000 \$
Approvisionnement	Adjoint administratif	1 000 \$
	Adjoint à la direction	25 000 \$
Bureau de l'habitation	Agent de secrétariat	1 000 \$
	Directeur du bureau	25 000 \$
Bureau de la sécurité civile	Agent de secrétariat	500 \$
	Directeur du bureau	25 000 \$
Bureau des transports	Agent de secrétariat	1 000 \$
	Directeur du bureau	25 000 \$
Bureau du développement communautaire	Agent de secrétariat	1 000 \$
	Directeur du bureau	25 000 \$
Bureau des grands événements	Directeur du bureau	25 000 \$
	Premier technicien, événements spéciaux	5 000 \$
	Préposé à l'administration	1 000 \$
Commissariat aux incendies	Commissaire	5 000 \$
	Préposé aux enquêtes	1 000 \$
Communications	Directeur, Section soutien aux projets d'amélioration	10 000 \$
	Préposé à l'administration, Direction	5 000 \$
	Technicien en administration	5 000 \$
Culture et relations internationales	Directeur de projets – Bibliothèque de Québec	10 000 \$

Service	Fonction	Limite du montant de la dépense
Développement économique et grands projets	Adjoint administratif	1 000 \$
	Agent de secrétariat	1 000 \$
Direction générale	Adjoint au directeur général	1 000 \$
Eau et Environnement	Adjoint administratif	2 000 \$
	Chef d'équipe ingénieur, valorisation énergétique	10 000 \$
	Directeur de section, valorisation énergétique	15 000 \$
	Ingénieur, valorisation énergétique	10 000 \$
	Premier technicien en administration	10 000 \$
	Préposé à l'administration	5 000 \$
Évaluation	Secrétaire de direction	1 000 \$
ExpoCité	Adjoint administratif	1 000 \$
Finances	Adjoint administratif	1 000 \$
	Agent de bureau	1 000 \$
	Agent de secrétariat	1 000 \$
Gestion des équipements motorisés	Contremaître	10 000 \$
	Directeur, Division entretien du parc véhiculaire	50 000 \$
	Directeur, Division gestion du parc véhiculaire	50 000 \$
	Directeur, Section secteur ouest, secteur est	25 000 \$
	Premier technicien en administration, Direction	5 000 \$
Gestion des immeubles	Adjoint administratif	1 000 \$
	Architecte	10 000 \$
	Architecte-coordonnateur	10 000 \$
	Contremaître	5 000 \$
	Directeur de section	15 000 \$
	Ingénieur	10 000 \$
	Ingénieur-coordonnateur	10 000 \$
	Premier technicien	10 000 \$
	Technicien	10 000 \$
Greffes et archives	Adjoint administratif	1 000 \$
	Agent de secrétariat - archives	1 000 \$
	Commis intermédiaire – Division de l'accès à l'information	1 000 \$
	Conseiller au greffe	5 000 \$

Service	Fonction	Limite du montant de la dépense
Greffe-Cour municipale	Directeur de division et greffier	25 000 \$
	Adjoint administratif	1 000 \$
Ingénierie	Adjoint administratif	1 000 \$
	Agent de bureau	1 000 \$
	Premier technicien en administration	5 000 \$
	Arpenteur-géomètre	15 000 \$
	Directeur de section	25 000 \$
	Ingénieur chef d'équipe	15 000 \$
	Ingénieur coordonnateur	15 000 \$
	Ingénieur	15 000 \$
	Agent de secrétariat	1 000 \$
	Premier technicien	10 000 \$
	Technicien, Éclairage et utilités publiques	10 000 \$
	Technicien	5 000 \$
	Loisirs et sports	Agent de secrétariat
Conseiller communauté culturelle		1 000 \$
Conseiller culture, loisir et vie communautaire		1 000 \$
Technicien		2 500 \$
Office du tourisme	Conseiller en gestion financière	5 000 \$
	Directeur de section	25 000 \$
	Directeur de la Division de la mise en marché	50 000 \$
	Responsable édition et publicité	10 000 \$
	Responsable site et application web	5 000 \$
Planification et coordination de l'aménagement du territoire	Adjoint administratif	1 000 \$
	Premier technicien en administration	1 000 \$
Police	Adjoint de direction ou de division	10 000 \$
	Capitaine	1 000 \$
	Commandant adjoint	1 000 \$
	Commandant de poste	5 000 \$
	Commandant de section	5 000 \$
	Directeur adjoint ou de division	50 000 \$
	Directeur de section	5 000 \$
	Inspecteur	5 000 \$
	Premier technicien en administration	5 000 \$
	Responsable de l'unité Quartier-Maître	25 000 \$
	Responsable de module	1 000 \$

Service	Fonction	Limite du montant de la dépense
Protection contre l'incendie	Chef aux opérations	5 000 \$
	Chef de peloton	10 000 \$
	Chef d'équipes spécialisées	10 000 \$
	Chef soutien logistique aux interventions	25 000 \$
	Coordonnateur communication, média, éducation du public	10 000 \$
	Directeur adjoint aux affaires stratégiques et administratives	100 000 \$
	Directeur adjoint aux opérations	100 000 \$
	Directeur de division formation, recherche et développement	25 000 \$
	Premier technicien en administration	5 000 \$
Ressources humaines	Adjoint administratif	5 000 \$
Secrétariat général du Bureau de l'ombudsman	Secrétaire général	25 000 \$
	Professionnel	1 000 \$
	Agent de secrétariat	500 \$
Stratégies immobilières	Adjoint administratif	1 000 \$
	Architecte	10 000 \$
	Architecte-coordonnateur	10 000 \$
	Contremaître	5 000 \$
	Directeur de section	15 000 \$
	Ingénieur	10 000 \$
	Ingénieur-coordonnateur	10 000 \$
	Premier technicien	10 000 \$
	Technicien	10 000 \$
Vision stratégique et performance organisationnelle	Adjoint administratif	5 000 \$
	Commis spécialisé	5 000 \$